
LES JARDINS COLLECTIFS : ENTRE URBANISATION DE LA CAMPAGNE ET AGRARISATION DE LA VILLE, MISE EN REGARD DE L'ÎLE-DE-FRANCE ET DE KAZAN

Thèse de Camille **ROBERT-BOEUF**¹

Analysée par Marie-Claude **MAUREL**²

Directrice de thèse : Monique POULOT, Professeur à l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense.

Les jardins collectifs de l'Île-de-France et de la région de Kazan offrent l'exemple d'une des plus anciennes formes de jardinage urbain en Europe, qui se positionne à l'interface entre le monde de la ville et celui de la campagne. Les jardins collectifs sont définis comme des regroupements de parcelles individuelles où des familles urbaines jardinent pour leur approvisionnement alimentaire et pour leurs loisirs. Considérés comme une forme spécifique de jardin populaire, ces espaces sont concernés à l'époque contemporaine par une dynamique de renouveau qui participe à l'évolution des relations villes-campagnes par la diffusion de nouvelles manières d'habiter la ville. La proposition avance que les jardins collectifs introduisent une forme d'agriculture dans la ville, que l'espace métropolitain est exposé à un processus d'agrarisation par la présence de ce type d'espaces ouverts où se maintient le foncier agricole et où se pratiquent des savoir-faire de jardinage se référant à un imaginaire paysan. Le travail de recherche propose une étude comparée des jardins collectifs en Île-de-France et dans l'agglomération de Kazan en Russie (collectifs de jardins ou de datchas). L'approche géographique développe trois échelles d'analyse qui structurent l'argumentation de la thèse selon trois parties : les jardins collectifs sont vus tout d'abord comme territoire intime du jardinier, ensuite comme territoire collectif inséré dans des structures organisationnelles, enfin comme territoire de l'espace métropolitain.

La première partie (*Le jardin collectif comme objet multidimensionnel, construction d'une catégorie hybride*, pp. 21-110) présente le cadre méthodologique en soulignant l'enjeu que représente la construction d'un vocabulaire commun nécessaire à la démarche comparative. Le chapitre 1 définit l'objet de l'étude en retraçant son traitement par les sciences sociales. Il fait le tour des évolutions lexicales dans la langue française et dans la langue russe pour montrer comment cet objet est construit autour d'un jeu d'oppositions entre production et loisir, entre espace collectif et espace individuel, entre habitat et espace ouvert, entre espace concret et espace symbolique. La thèse retient alors les termes de « jardins collectifs » comme

¹Thèse de doctorat de géographie humaine, économique et régionale, ED 395 : Milieux cultures et sociétés du passé et du présent, UMR LAVUE -7218 CNRS, préparée sous la direction de Monique Poulot et soutenue le 4 décembre 2019, à l'Université Paris Nanterre.

²Membre de l'Académie d'agriculture de France, section 4, « Sciences humaines et sociales »

vocabulaire de la comparaison. L'analyse de la production scientifique permet de comprendre l'évolution des questionnements disciplinaires concernant l'objet et de positionner la recherche à un moment où s'opère un changement de paradigme : le jardin n'est plus seulement considéré comme un espace révélateur des dynamiques de croissance à la périphérie de la ville, mais comme une forme d'agriculture urbaine susceptible de rendre la ville plus durable, un espace ouvert qui favorise le lien avec l'espace rural, un lieu d'hybridation dans le continuum urbain-rural des espaces métropolitains. L'étude géographique met en évidence les dimensions morphologiques et fonctionnelles de l'objet, ainsi que les articulations d'échelles qui participent à son inscription territoriale.

Le chapitre 2 expose la méthode comparative de recherche. L'approche empirique se fonde principalement sur la collecte de données par entretiens semi-directifs et par questionnaires (50 entretiens semi-directifs, 200 questionnaires), réalisée dans huit jardins collectifs en France et en Russie. Le choix des terrains a été guidé par les caractéristiques des jardins et par leur localisation dans le tissu urbain. Le travail de collecte des données a nécessité de longues missions d'enquête sur un terrain d'accès difficile exigeant la pratique de la langue russe avec les jardiniers de Kazan.

La deuxième partie de la thèse s'intitule : *Ni ville ni campagne, un espace domestique et une construction sociale* (pp. 111-250).

Le jardin est analysé dans sa construction interne afin de souligner sa position d'entre-deux, entre ville et campagne. Le chapitre 3 propose une géographie de l'intime qui décrit un espace domestique et patrimonial à travers les pratiques et les représentations des jardiniers. Le matériau de recherche (entretiens et photographies) est exploité pour illustrer les formes de l'appropriation individuelle du jardin par le travail demandé et ses rythmes, par les liens familiaux et de voisinage qui se nouent à travers les échanges d'expériences, d'informations, de semences et de matériels de jardinage.

Le chapitre 4 aborde la dimension collective du jardinage et se saisit du concept de communauté pour analyser les logiques de localisation, les pratiques de gestion collective ainsi que les relations interindividuelles. Les situations d'écart ou de marge des jardins collectifs dans l'espace métropolitain sont analysées avec justesse aussi bien par le travail cartographique multiscalair que par la mobilisation des enquêtes. Le même souci de précision guide l'analyse des normes et des règles de gouvernance qui régissent un espace collectif composé de parcelles individuellement appropriées. La construction d'une communauté paysanne est analysée à travers les règles informelles qui gouvernent les sociabilités et influencent les formes et le niveau de cohésion sociale. Ces espaces collectifs de jardinage évoquent certains traits de la communauté paysanne par l'importance de la cellule familiale, le recours au système d'entraide, l'imbrication entre la vie domestique et la vie professionnelle. La communauté des jardiniers mobilise des pratiques qui renvoient à deux référentiels, le jardin paysan et le jardin d'agrément.

Le chapitre 5 traite de la dynamique morpho-fonctionnelle et met en lumière tensions et conflits au sein de la communauté jardinière. En France, des formes d'hybridation procèdent d'une réinterprétation du jardin paysan, d'un rapport nostalgique à la fonction nourricière des jardins familiaux tout en cherchant à esthétiser des usages qui contribuent à la fabrique du paysage urbain. En Russie, la recherche souligne une forte opposition entre le jardinage vivrier pratiqué par les populations pauvres et la vision d'un espace résidentiel par les populations aisées aménageant des datchas.

La troisième partie de la thèse (*Le jardin dans la composition métropolitaine*, pp. 253-385) envisage le jardin collectif dans son rapport à l'espace métropolitain. L'auteur postule que les pratiques de jardinage affectent la forme urbaine et le fonctionnement de la ville par le biais de la production alimentaire et qu'elles induisent un processus d'agrarisation de la ville, entendu comme une conquête de l'agriculture, devenue activité de type urbain, sur la ville. Le chapitre 6 explore cette hypothèse à travers la caractérisation d'un mode d'habiter agri-urbain. Tour à tour, sont décrits les mobilités dans l'espace urbain, les modes d'alimentation ainsi que les situations de multirésidentialité. La comparaison permet de saisir les formes et les enjeux de l'inscription des jardins dans le système alimentaire de la ville, et notamment la place du commerce informel des produits du jardinage à Kazan. Le processus d'agrarisation de la ville est examiné à travers les liens sociaux et les relations de pouvoir entre acteurs de la sphère institutionnelle et de la sphère privée.

Le chapitre 7 montre l'existence de rapports de force qui intègrent les jardins dans la ville par le biais des politiques de planification urbaine, et les relie à la périphérie rurale par des liens sociaux et économiques noués avec le monde agricole. Enfin, le dernier chapitre expose les formes ambivalentes de l'insertion des jardins collectifs dans l'espace urbain. En France, dotés du statut d'espaces verts, les jardins servent les politiques d'urbanisme en tant qu'outil de contrôle du foncier aux dépens de terres agricoles, sous la forme de quartiers en voie de gentrification. En Russie, le foncier des jardins collectifs reste agricole, mais l'urbanisation progresse selon des formes ségrégatives plus prononcées (implantation de lotissements pavillonnaires et transformation des datchas en résidences principales, voire formation de « communautés fermées »). La thèse postule l'hybridation des processus d'urbanisation et d'agrarisation qui se diffusent selon un gradient centre-périphérie, en fonction de logiques de pression foncière et de différenciation sociale. Les jardins collectifs participent à la fois d'un droit à la ville, comme lieux de sociabilité urbaine, et d'un droit d'accès à la terre, comme lieux de production agricole.

L'ouvrage s'achève par une conclusion qui avance l'idée que la territorialité des jardins collectifs se construit autour d'une forme d'agrarisation de la ville.

La thèse se présente sous la forme d'un volume unique de 482 pages comprenant une bibliographie de 29 pages, un lexique et plusieurs annexes qui renseignent sur les outils de collecte et de traitement de données (table de translittération, descriptifs des types d'enquêtes réalisées, grilles d'entretien et questionnaires en russe et en français). Le volume est illustré par 20 cartes originales combinant les échelles locale et régionale, 67 planches photographiques commentées, 8 graphiques, ainsi qu'une quinzaine d'encadrés et de reproductions de documents divers, le tout répertorié dans une table des figures. Le manuscrit est d'une grande qualité d'écriture, le vocabulaire est précis, l'argumentation cohérente.

Le jury a conféré à Mme Camille Robert-Bœuf le titre de Docteur en Géographie à l'unanimité et lui a adressé ses félicitations.

En conséquence, ce travail est digne d'être valorisé par la publication de cette analyse sur le site de l'Académie d'agriculture de France.